



**Relevé de décision du conseil municipal
Séance du Vendredi 30 octobre 2020**

L'an deux mille vingt, le 30 (trente) Octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Jongieux, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Didier Padey, Maire.

Présents : Christian Barlet, Daniel Barlet, Simon Barlet, Emilie Crepel-Barlet, Steven Jacquin, Julie Badin-Lecourt, Didier Padey, Lionel Perraud, Daniel Vincent, Fabien Elie.

Excusé : Stéphane Lamiral

Pouvoir : Stéphane Lamiral donne pouvoir à Didier Padey.

Date de la convocation : 26 Octobre 2020 (vingt-six octobre deux mille vingt).

Il est proposé de confier le secrétariat de séance à Lionel Perraud, 3^{ième} adjoint.

Ordre du jour

1/ Présentation des rapports 2019 sur les services publics de la CCY concernant l'eau potable, la gestion des ordures ménagères et le Spanc.

Monsieur le Maire présente les différents rapports cités en objet au conseil municipal. Ces rapports ont été envoyés par mail le Jeudi 29 Octobre 2020 afin de préparer en amont la réunion du CM.

Après lecture des différents rapports, Monsieur Christian Barlet s'étonne de voir que 30% des familles du canton n'ont pas fait de dépôt aux moloks durant la période.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de traitement des déchets ménagers.
- **APPROUVE** les rapports annuels 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif, du service public d'eau potable et du service d'élimination des déchets ménagers.

2/ Présentation des rapports 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de Jongieux.

Monsieur le Maire indique quelques chiffres issus des indicateurs du Système d'information sur les Services Publics d'Eau et d'Assainissement (SISPEA).

Pour information, sur la commune de Jongieux, un foyer de 4 personnes ayant une consommation de 120 m³ paye 132 € ht sur la consommation directe + un abonnement de 60 € ht et 39 € ht de taxes diverses.

Soit un total annuel de 231 € ht.

Le prix de l'assainissement sera révisé à fin Novembre de cette année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

3/ Présentation du tracé Constructel pour la traversée de la commune de Jongieux.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Daniel Vincent en charge du suivi de ce projet.

Daniel présente la carte du tracé que suivra Constructel lors de l'élaboration du réseau de fibre. La commission des travaux propose la couleur RAL 6005 pour l'armoire PM (point de mutualisation) et son emplacement à savoir contre le mur de l'école côté rue.

Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord pour le tracé, la couleur et l'emplacement de cette armoire de brassage.

4/ Réunion de lancement de l'élaboration du cahier de gestion du site viticole des crûs viticoles de Jongieux et de Marestel et du site inscrit de l'ensemble formé par les village et hameaux du site viticole des crûs de Jongieux et de Marestel à Lucey et Jongieux.

Monsieur le Maire explique au CM qu'une réunion d'information organisée par la Préfecture de Savoie et la DREAL(Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) est prévue sur la commune de Jongieux le 09 Novembre.

Cette réunion des communes, des intercommunalités, des services, des établissements publics et des représentants des vignerons concernés par les enjeux liés à la gestion des sites sera consacrée à la présentation et à la discussion des modalités de la démarche qui sera animée par les prestataires retenus par la DREAL.

Le Maire et une partie du CM seront présents lors de cette réunion.

Le Maire rappelle qu'il est très important de bien comprendre les enjeux de cette démarche lors de cette réunion .Simon Barlet rappelle que le classement est irréversible et que nous devons en tirer le meilleur.

Le Conseil Municipal prend acte de ces informations et de la procédure en cours.

5/ Point sur la communication (site internet, maquette bulletin municipal, application panneau pocket)

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Julie Lecourt en charge de ce projet.

Julie présente au CM l'avancement des travaux du projet de site Internet de la commune avec l'objectif d'une mise en service au premier Décembre.

Julie présente ensuite la nouvelle version du Bulletin municipal biannuel rebaptisé en accord avec le CM « Jongieux Mag ».

Après en avoir délibéré, la page d'accueil retenue pour ce document comportera en fond d'image une grappe de raisin.

Lors de diverses discussions autour de ce projet, nous avons décidé d'y intégrer le portrait d'habitants ou d'intervenants sur la commune de Jongieux.

Le Conseil décide de présenter Manuel ARRAGAIN notre secrétaire de mairie qui nous a rejoint récemment.

Julie demande à l'ensemble des responsables de commission de bien vouloir lui faire parvenir avant le 15 Novembre un compte rendu d'activité.

Le Conseil Municipal donne son aval à Julie pour continuer à travailler sur la mise en place d'une application mobile nommée Panneau Pocket.

Cette application génère des notifications en temps réel sur les téléphones.
L'objectif de mise en place est fixé au premier Décembre.

Le Conseil Municipal prend acte de ces actions en cours sur la communication.

Questions diverses :

Monsieur le Maire fait un point sur certains dossiers en cours.

1/ OAP Aimavigne

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il s'est rendu sur place lors de l'étude de sol réalisée à l'OAP d'Aimavigne.

Sous réserve du rapport en attente de réception et selon le technicien sur place, la zone paraît viable pour la réalisation de l'OAP.

Monsieur le Maire en profite pour faire un point sur les autres zones constructibles de la commune et explique qu'il étudie toutes les possibilités permettant la réalisation de L'OAP de Jongieux le haut.

Un rapport d'architecte permettrait d'appuyer nos demandes quant à la modification de cette OAP.

Le devis présenté sera étudié dans le détail par la commission concernée.

Il est rappelé par Monsieur le Maire que la densité de construction imposée par les services de l'état s'élève à 15 logements à l'hectare.

2/ STEP Aimavigne.

Monsieur le Maire indique avoir déposé la demande de subvention à l'Agence de l'eau qui permettrait d'envisager peut-être les travaux pour la STEP d'Aimavigne selon le montant d'aide attribué.

Celle-ci a demandé beaucoup de travail et un nombre important de modifications avant son dépôt aux services de l'état.

3/ Point sur les dossiers FDEC.

Monsieur le Maire indique que nous avons envoyé les demandes suivantes au fond départemental d'équipements des communes (FDEC) :

- Sécurisation de la cour de la garderie
 - o Création d'un mur en béton/pierre en lieu et place de la barrière bois
- Remise en état du chemin de la chapelle Saint Romain
 - o Broyage, réglage et compactage de la forme et réalisation de 150 mètres linéaires d'enrobé à chaud à raison de 150 kgs au m².
- Mise en place de climatisations réversibles dans divers locaux de la commune
 - o Climatisation de la salle de réunion de la mairie
 - o Climatisation de l'école
 - o Climatisation de la cantine / garderie

4/ Affaires sociales.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Christian Barlet responsable de la commission

Retour sur l'AG de ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) du 9 octobre dernier à Verthemex

Les élus ont salué l'action des agents depuis le début de la crise sanitaire puisque le service a été maintenu avec les recommandations sanitaires.

Monsieur Roger Gandet, Président, accompagné du bureau a présenté le bilan 2019.

La commune de Jongieux est l'unique commune du canton à n'avoir aucun bénéficiaire en 2019 et début 2020.

En dépit de ce constat Jongieux maintient sa subvention pour soutenir l'action sociale de l'association.

Réunion « Pôle social » du CIAS du 15 octobre

Cette réunion avait pour objectif de présenter le Pôle service, ses activités et les animatrices.

Le guichet France Service est un point d'aide aux citoyens pour régler les formalités administratives (Pôle emploi, CPAM, CAF, Préfecture, Impôts, retraite ...). Il est ouvert depuis fin 2019. Une documentation est disponible en mairie.

11 personnes de la commune de Jongieux s'y sont présentées dernièrement

CIAS

Service de proximité du CIAS (Centre Intercommunale d'Action Sociale)

Portage des repas : 27 bénéficiaires quotidiennement pour une capacité de 45. Pas de bénéficiaire actuellement sur Jongieux

SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) Service gratuit pour les bénéficiaires car le coût d'environ 45€ par jour et par bénéficiaire est pris en charge par la CPAM et le Département.

E2C (l'école de la deuxième chance) de Voglans organise une session de quelques jours cet automne sur Yenne.

AG du 22 octobre portant sur le budget 2021 de la Résidence Autonomie (Foyer Logement)

Tarifs 2020 globalement reconduits. Le repas passe de 9,50€ à 9,60€.

Télésurveillance 32€ /mois inchangé.

Taux de remplissage de 98 % malgré une baisse des demandes.

Recrutement en cours d'un nouveau Directeur suite au départ en retraite en fin d'année de Monsieur TIRADON

Fermeture le 21 octobre de la communication entre la résidence et l'EPHAD pour faire face à la propagation du virus COVID-19.

Infection de punaise de lit avec traitement en cours

L'OPAC souhaite une augmentation importante du loyer des murs. Des discussions sont en cours. Une réflexion se pose pour un éventuel rachat des murs par le CIAS qui générerait donc la totalité du programme.

5/ Cérémonie du 11 Novembre.

Monsieur le Maire indique que la cérémonie du 11 Novembre sera célébrée en comité très restreint à savoir la présence du Maire et des trois Adjoints.

Tour de table :

1/ Adressage des rues.

Monsieur le Maire informe le CM que le dossier est pratiquement clos et qu'un devis de 600 € HT a été reçu en Mairie pour la livraison de quelques panneaux complémentaires.

Le Conseil municipal à l'unanimité valide ce devis .

Monsieur le Maire propose d'allonger le chemin du Chatelard depuis l'intérieur du village de Jongieux le haut jusqu'à la route départementale.

Il propose également de nommer « Impasse du Pré dieu » le chemin qui dessert l'OAP d'Aimavigne

Le Conseil municipal valide à l'unanimité ces deux propositions .

2/ Récupération d'un chemin

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Daniel Vincent.

Le conseil a affiché depuis toujours son intention de développer des parcours nature (VTT et pédestre) A ce titre, nous avons rencontré le locataire de parcelles situées à La Donchère (M Martinet).

Il a annexé dans son enclos l'emprise d'un chemin rural qui permet de relier la Chapelle St Romain à Aimavigne sans emprunter la route départementale. Ce chemin ayant une importance certaine pour notre projet, nous avons donc fait un état des lieux avec lui.

Il s'avère que l'assiette de ce chemin n'existe quasiment plus et qu'un fossé se tient à sa place, de plus, la végétation a fortement grandi. Il serait donc très difficile de rétablir ce passage à moindre coût.

Après avoir étudié la situation, nous avons convenu de proposer au conseil municipal de rétablir le passage par un autre chemin rural situé à proximité, présenté au Conseil.

M Martinet serait d'accord pour nous laisser passer sur sa parcelle, sous réserve qu'il puisse continuer à disposer de l'assiette du chemin bleu.

Il établirait une clôture de part et d'autre du nouveau passage afin de séparer le chemin des pâtures de ses bêtes. Monsieur le Maire prendra contact avec un notaire pour des discuter des possibilités d'accord sur ce dossier.

3/ Ecole

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Emilie Barlet

La maitresse de l'école de Jongieux est toujours en arrêt de travail et ce jusqu'à mi-novembre.

Un poste de remplacement a été créé jusqu'à son retour.

Un passeport cool-cantine (Charte du savoir vivre et du respect mutuel à la cantine) a été élaboré et approuvé par les délégués de parents et le personnel de la cantine.

Le but de ce passeport cool-cantine est de faire respecter des règles de savoir-vivre et de savoir-être tant au niveau des élèves qu'au niveau des encadrants.

Certains conducteurs ne respectent toujours pas les panneaux indicateurs interdisant le passage près de la garderie à certaines heures de la journée.

Un rappel de ces règles devra être fait rapidement afin d'éviter qu'un accident ne survienne pendant les périodes scolaires.

Le lundi 02 Novembre les écoles du RPI procéderont à l'hommage à Mr Samuel PATY.

Pour rappel, les élèves devront porter le masque dans les écoles dès l'âge de 6 ans.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

**Le Maire,
Didier PADEY**